

OFFRE D'EMPLOI

**Responsable de la conformité des
opérations et de la réglementation**
Poste syndiqué permanent, temps plein



Sous l'autorité du directeur du Service des travaux publics, le ou la titulaire de ce poste devra effectuer des patrouilles, des visites, des inspections et des contrôles sur le territoire de la Ville de Nicolet afin de voir à l'application des règlements municipaux.

Fonction et responsabilités

Réglementation

- Patrouiller le territoire afin d'assurer le respect de l'ensemble des règlements municipaux;
- Sensibiliser les citoyens relativement à l'application des règlements municipaux;
- Émettre des constats d'infraction en lien avec le non-respect de la réglementation municipale;
- Participer à la préparation, le cas échéant, des dossiers nécessaires aux poursuites intentées par ou contre la Ville;
- Témoigner, au besoin, à la Cour municipale dans ses dossiers de contestation;
- Se tenir au courant des changements apportés aux règlements municipaux et aux autres ententes que la Ville détient avec des partenaires, comme par exemple, avec la MRC;
- Préparer ou compléter les rapports, formulaires et autres documents requis dans l'exercice de ses fonctions;
- Savoir appliquer le programme de prévention SST de la Ville, les lois, les normes et règles en vigueur.

Suivi des contrats sur le territoire

- Assurer le suivi des contrats liés aux opérations sur le territoire (déneigement, nettoyage des voies publiques, tonte de gazon et entretien paysager, lignage des rues, etc.) Préparer ou compléter les rapports, formulaires et autres documents relatifs aux opérations sur le territoire;
- Rédiger les avis de non-conformité ou de pénalités relativement aux clauses contractuelles;
- Effectuer les recommandations de modifications ou dépassement de coûts relatifs aux contrats sous responsabilité.

Vigie du territoire

- Patrouiller le territoire afin de relever toute anomalie relativement aux infrastructures (bâtiments, parcs, terrains récréatifs, etc.);
- Se déplacer aux endroits désignés dans les requêtes citoyennes ou internes afin de constater les bris ou évaluer des demandes de changements (exemple : ajout de signalisation, arbres dangereux, etc.);
- Effectuer des recommandations relativement aux requêtes reçues et concernant les infrastructures extérieures.

La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne salariée occupant ce poste.

Considérant la diversité comme une véritable richesse, la Ville de Nicolet invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes handicapées et LGBTQ+ à soumettre leur candidature.

Conditions de travail

- Il s'agit d'un poste permanent à temps plein avec un horaire de 35 heures par semaine.
- Le salaire est en fonction de la qualification et de l'expérience du candidat selon la convention collective en vigueur à la Ville de Nicolet.
- L'échelles salariales entre 30,35 \$ et 37,94 \$ de l'heure

Qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine relié au poste ou une attestation d'études collégiales (AEC) en estimation de projets en construction de bâtiment et d'ouvrages en génie civil ou toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinentes;
- Minimum de 2 années d'expérience pertinente dans le domaine;
- Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ainsi que la suite Office (Word, Excel, PowerPoint) et le courrier électronique;
- Capacité à travailler de longues heures à l'extérieur, tout au long de l'année, sous différentes conditions météorologiques;
- Autonomie, initiative, débrouillard, capacité à travailler sous pression et sens de l'organisation;
- Excellentes habiletés de communicateur, faire preuve de courtoisie, tact et diplomatie;
- Avoir de bonnes connaissances des lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5;
- Être disponible en dehors des heures régulières de travail.

Le + d'être à Nicolet

*une méchante
belle équipe !*

- Assurance collective et REER avec contribution de l'employeur ;
- Stationnement gratuit et pas de trafic ;
- Assurance complète (médicaments, soin de santé complémentaire, etc.) ;
- 13 jours fériés et 14 congés personnels ;
- Programme d'aide à l'employé et à la famille ;
- 3 semaines de vacances dès la première année d'embauche ;
- Accès à un centre sportif gratuitement.

24 juillet 2024

Si vous possédez le profil recherché, veuillez faire parvenir par courriel au rh@nicolet.ca une lettre de présentation ainsi que votre curriculum vitae avant le 24 juillet 2024.

Prendre note que seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées

Ville de Nicolet, Service des ressources humaines
180, rue de Monseigneur-Panet, Nicolet (Québec) J3T 1S6
rh@nicolet.ca

Nous remercions les candidats pour leur intérêt à ce poste. La Ville de Nicolet respecte l'équité en emploi. Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.